Avis de Course

EuroCup Tempest 2020

Jeudi 29 octobre au Samedi 31octobre 2020

INSCRIPTIONS

➢ Mercredi 28 octobre – 17h à 18h30

➢ Jeudi 29 octobre – 9H à 11h

PROGRAMME DES COURSES

Jeudi 29 octobre

➢ 13h00 : 1ère course de la journée

Vendredi 30 octobre

➢ 10h00 : 1ère course de la journée

Samedi 31 octobre

➢ 10h00 : 1ère course de la journée

REPAS OFFICIEL

Vendredi 30 octobre

➢ Vendredi 30 octobre à 19h30. Deux repas des concurrents sont inclus dans l'inscription.

RÈGLES

➢ Cette régate sera régie par les règles de course à la voile ISAF 2017/2020, les prescriptions de la FFVoile, les règles de classe, le présent avis de course, les instructions de course et annexes aux Intructions de Course (IC).

➢ Les parcours seront définis dans les IC et les annexes qui seront affichées sur le site internet et au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale.

CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régate est ouverte à tous les bateaux :

International Tempest Class

➢ Inscription sur le site du club nautique :

https://www.cnsr.fr

➢ La régate est ouverte à tous les coureurs ayant une licence Club FFVoile mention « compétition », sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.

➢ Les compétiteurs étrangers sans licence FFVoile devront être membre d'une association nationale membre de l'ISAF, et présenter une assurance avec un minimum de couverture de 1 500 000 Euros,

➢ Chaque équipage devra présenter le certificat de jauge de son bateau à l'inscription.

➢ Les numéros de voiles doivent être conformes aux règles de classe.

DROITS D'INSCRIPTIONS

➢ Les droits requis sont de **120 euros** par équipage. (-25 ans 9**0** euros),(2 repas du samedi soir inclus) Les inscriptions et les règlements doivent être faits sur le site internet du C.N.S R avant le 12 octobre 2020. (Majoration de 30 euros pour les inscriptions après cette date.)

CLASSEMENTS

➢ Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de : 2. Si 6 courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

REMISE DES PRIX

➢ Le samedi 31 octobre à 17h30 au club house

DÈCHARGE DE RESPONSABILITÈ

➢ La décision d'un équipage de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. De fait, les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques.

➢ En conséquence, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

PARKING

➢ Le stationnement des remorques et matériels sera assuré sur des emplacements mis à disposition des concurrents. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires.

CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL

04 94 95 11 66 – http://www.cnsr.fr - regates@cnsr.fr

Best Western PLUS Hôtel La Marina Saint Raphael - Cote d'Azur

Le Provençal